

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOLEANS
SEANCE DU MARDI 28 MARS 2023 à 19 h 30**

CONVOICATIONS DU 22 MARS 2023

ORDRE DU JOUR

- Compte de gestion 2022
- Compte Administratif 2022
- Affectation des résultats
- Indemnité des élus
- Neutralisation budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées
- Admission en non-valeur
- Vote des subventions
- Vote des taux des taxes locales
- Projet travaux 2023
- Budget Primitif 2023
- Questions et informations diverses

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt-huit mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. **Bruno Brochard**, Maire de Moléans.

Présents : MM. Bruno **Brochard**, Jean-Luc **Grare**, Laurent **Plessis**, Mmes Maryline **Renoncé-Seigneuret**, Corinne **Girard**, Sophie **Vella**, M. Sébastien **Serreau**, Mme Emmanuelle **Maupou Dubois**, MM. Patrice **Bruneau** et José **Leite De Carvalho**

Absent excusé : M. Brossinsongo **Mbrengea Teh Nzogningamby** (*pouvoir donné à M. Plessis*)
lesquels forment la majorité des membres en exercice.

M. Patrice **Bruneau** a été nommé secrétaire de séance

.....
M. Brochard a demandé au secrétaire de séance si le procès-verbal de la séance du 7 février 2023 soulève des observations. Il est approuvé par le Maire et le secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Approbation du Compte de gestion 2022 – Délibération n°23-03

Approbation du Compte Administratif 2022 – Délibération n°23-04

Affectation des résultats – Délibération n°23-05

Neutralisation budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées – Délibération n°23-06

Admission en non-valeur – Délibération n°23-07

Fixation du montant de la provision comptable pour risque de non recouvrement pour 2023 – Délibération n°23-08

Vote des subventions aux associations – Délibération n°23-09

Vote des taux des taxes locales – Délibération n°23-10

Participation au SIRPRS 2023 – Délibération n°23-11

PACT 2023 – Action 1 – convention – Délibération n°23-12

Budget Primitif 2023 – Délibération n°23-13

Séance levée à 21 h 30